Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le 12/03/2020



ID: 073-217303064-20200305-20 03 037-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLOIRE SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2020

Nombre de membres en exercice: 15

Présents: 12 Représentés: 3 Absents: 0

Date de convocation : 28 février 2020 Date d'affichage : 28 février 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents: Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Pascal CLAPPIER - Erice GIRAUD - Maud GOBERT - Jacques PRAT - Patrick LE GUENNEC - Corine FALCOZ

Étaient représentés: Dominique RETORNAZ (donne procuration à Jean-Claude ROUGET) - Odile MAGNIN (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Laurence CLEMENT-GUY (donne procuration à Patrick LE GUENNEC)

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 20-03-037

Objet: Budget parc de stationnement: Approbation du budget primitif 2020

Le rapporteur : Jean-Claude Rouget, Adjoint au Maire.

Le projet de budget primitif (BP) du parc de stationnement pour 2020 a été présenté lors de la Commission des finances du 4 mars dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif du parc de stationnement pour l'année 2020, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	183 840.34 €	183 840.34 €
Section d'investissement	98 321.34 €	98 321.34 €
TOTAL	282 161.68 €	282 161.68 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le 12/03/2020



ID: 073-217303064-20200305-20 03 037-DE

Le conseil municipal, Vu le code général des collectivités territoriales, Ouï l'exposé de Monsieur Rouget, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

d'approuver le budget primitif du parc de stationnement pour l'année 2020 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	183 840.34 €	183 840.34 €
Section d'investissement	98 321.34 €	98 321.34 €
TOTAL	282 161.68 €	282 161.68 €

Ont signé au registre les membres présents Copie conforme Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX

Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture: 12 (3/20)

Affichage: 12/03/2020

Valloire, le 12/03/2020

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.